

Faire face à un licenciement économique (avec ou sans PSE)

Consultation, expertise, reclassement

Identifier la procédure applicable, tenir les délais, peser sur les mesures.



DURÉE
2 jours · 6 modules



GROUPE
12 participants
maximum



MODALITÉS
Présentiel ou distanciel ·
intra ou inter



ÉDITION
Nouveauté 2026-
2027

... EN BREF

Le licenciement économique est la situation la plus tendue d'un mandat : calendrier contraint, documents volumineux, salariés qui attendent des réponses immédiates. Cette formation apprend à distinguer les procédures avec et sans plan de sauvegarde de l'emploi, à mener la consultation, à mobiliser l'expert-comptable, à négocier des mesures de reclassement ambitieuses et à accompagner les salariés.

... POUR QUI ?

Élus confrontés à un projet de restructuration, secrétaires et membres de la commission économique, délégués syndicaux appelés à négocier un PSE. Aucun prérequis juridique.

... OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Comprendre les conditions légales du licenciement économique
- ✓ Distinguer les procédures avec et sans PSE selon les seuils
- ✓ Maîtriser la consultation du CSE et ses délais
- ✓ Analyser le document unilatéral et négocier des mesures ambitieuses
- ✓ Recourir à l'expert-comptable du CSE
- ✓ Accompagner les salariés tout au long de la procédure
- ✓ Vérifier les obligations de reclassement préalables au licenciement
- ✓ Situer le rôle de la DREETS : validation de l'accord, homologation du document
- ✓ Mobiliser l'expert-comptable dans les délais de la procédure
- ✓ Accompagner les salariés vers le CSP ou le congé de reclassement

... INFORMATIONS PRATIQUES



PRÉREQUIS

Aucun prérequis.



DÉLAI D'ACCÈS

Intra : immédiat, à la demande du client. Inter : selon le calendrier des sessions.



ÉVALUATION

Positionnement en amont, quiz et cas pratiques, évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction en fin de formation. Attestation remise à chaque participant.



FINANCEMENT

Budget de fonctionnement du CSE, sur délibération du comité (art. L. 2315-61).



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : signalez-nous tout besoin d'adaptation dès l'inscription (accès, supports, rythme) à infos@cseacademie.fr.



LE RÉFLEXE UTILE

À la première réunion, faites porter au PV la date, la liste des documents remis et, le cas échéant, la désignation de l'expert. Cette date fixe le point de départ du délai de l'article L. 1233-30.



SESSIONS

En intra dans vos locaux ou à distance, aux dates de votre choix. Sessions inter sur demande.

Programme détaillé page suivante →

Faire face à un licenciement économique (avec ou sans PSE)

Consultation, expertise, reclassement

... PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

1 Définition et conditions du licenciement économique

- Définition et conditions : causes réelles et sérieuses
- Les seuils déclencheurs : petit licenciement collectif ou grand licenciement avec PSE
- Les obligations de reclassement préalables au licenciement

2 La procédure

- La procédure sans PSE (moins de 10 licenciements sur 30 jours)
- La procédure avec PSE : négociation d'accord ou document unilatéral
- Le contenu obligatoire du PSE : mesures d'accompagnement et de reclassement
- Les consultations du CSE : ordre du jour, délais, avis motivé

JOUR 2

3 DREETS et expertise

- Le rôle de la DREETS : validation de l'accord / homologation du document
- L'expert-comptable du CSE : mission, périmètre et financement

4 Reclassement et accompagnement

- Le congé de reclassement et le contrat de sécurisation professionnelle (CSP)
- Les recours contentieux : délais, juridictions compétentes, nullité du PSE
- Accompagner les salariés : information, orientation et soutien psychologique
- Cas pratiques : analyse de PSE réels et simulation de consultation



CSE ACADEMIE

Votre allié pour un CSE éclairé et performant



Formations CSE

34 formations, en intra ou en inter, partout en France



Accompagnement juridique

Un juriste référent dédié à votre CSE toute l'année



Rédaction de procès-verbaux

Trois formules, du compte rendu simple au mot-à-mot



Rencontres CSE

Des séminaires pour monter en compétences entre élus

+1 500

ÉLUS FORMÉS

98 %

DE SATISFACTION

9,8/10

NOTE MOYENNE

34

FORMATIONS

PARLONS DE VOTRE PROJET



06 59 05 52 13



infos@cseacademie.fr



www.cseacademie.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Réponse à votre demande sous 24 h.



TOUT LE
CATALOGUE
EN LIGNE

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.



SUIVEZ-NOUS

LinkedIn



Facebook



TikTok